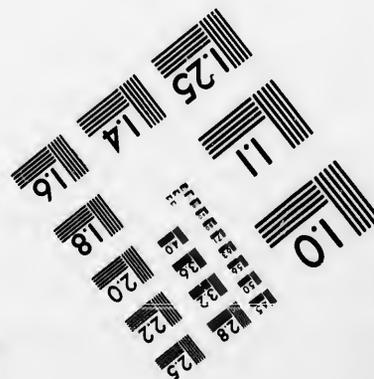
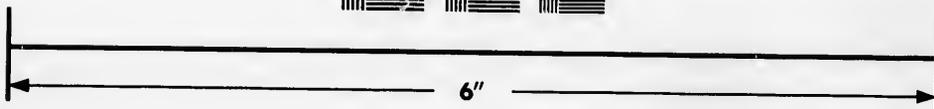
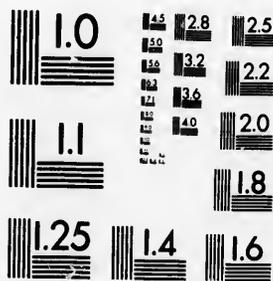


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1993**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

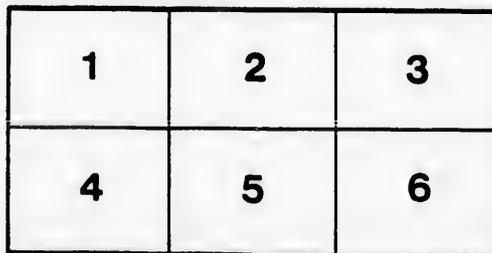
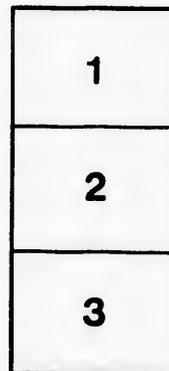
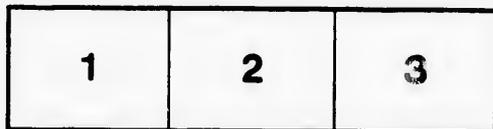
Archives nationales de Québec,  
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec,  
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# PROTESTATION

DU

## CLERGE DU DIOCESE DES TROIS-RIVIERES

CONTRE CERTAINES CALOMNIES DIRIGÉES CONTRE SON EVEQUE.

---

A SON EXCELLENCE, DOM HENRI SMEULDERS,  
*Commissaire Apostolique au Canada.*

EXCELLENCE,

Nous, soussignés, prêtres du diocèse des Trois-Rivières, heureux de voir en votre personne distinguée le Représentant du Chef Suprême de l'Eglise, après avoir déposé respectueusement à ses pieds l'hommage de notre vénération profonde et de notre filial attachement, prenons la liberté de lui exposer ce qui suit :

Considérant qu'une Supplique, datée du 6 Août 1881. a été présentée au St Siège, il y a près d'une année, par quelqu'un qui n'osant y apposer son nom a indignement emprunté, sans y être autorisé, le nom du vénérable Doyen de ce diocèse ;

Considérant que ce document, qui a dû produire à Rome une impression des plus pénibles et certainement des plus fausses, est aujourd'hui entre les mains de Votre Excellence, qu'il est de nature à tromper indignement ;

Considérant que, dans ce document, l'honneur de l'Episcopat Canadien est injustement attaqué dans la personne de l'un de ses membres les plus vénérables et les plus distingués :

Considérant que cet écrit, inspiré par la plus grande malveillance et la plus insigne mauvaise foi, est de nature à diminuer grandement auprès du Saint-Siège et de son Illustre Représentant au Canada, le crédit et l'autorité du Chef très éclairé et très vertueux de l'Eglise des Trois-Rivières ;

Considérant encore que par là le bien de la religion, et particulièrement les intérêts du diocèse des Trois-Rivières, sont exposés à souffrir considérablement ;

Considérant de plus qu'il est excessivement douloureux pour des fils dévoués de voir leur Père indignement injurié et calomnié, et qu'il est de leur

devoir de revendiquer énergiquement l'honneur, le respect et la confiance dus à ses vertus, à son zèle et à sa science ;

Considérant enfin que ces insinuations injurieuses et ces calomnies, contenues dans la Supplique sus-mentionnée, se résument comme suit :

- 1o L'Evêque des Trois-Rivières fait des nominations intéressées et nuisibles au bien de la religion ;
- 2o Il menace de foudres ceux de ses prêtres, qui ne partagent pas son opinion sur des questions libres ;
- 3o Il a voulu des mesures qui préparaient les voies à l'enterrement civil ;
- 4o Il détruit des paroisses dans un but intéressé ;
- 5o Il empêche la colonisation des terres incultes ;
- 6o Il favorise le fléau de l'émigration ;
- 7o Il scandalise les populations ;
- 8o Il a manqué aux promesses données ;
- 9o Il fait maudire le peuple en le trompant indignement ;
- 10o Il dépouille ce peuple de ses droits acquis et par des moyens iniques ;
- 11o Il nuit au développement des communautés religieuses ;
- 12o Il bouleverse les institutions ;
- 13o Il fait périr des religieuses, en faisant de leur maison un vrai tombeau ;
- 14o Il prépare des conflits inévitables entre le gouvernement civil et le pouvoir religieux ;
- 15o Il détourne les aumônes des fidèles de leur juste destination ;
- 16o Il s'immisce dans le commerce des Banques ;
- 17o Il expose la Corporation Episcopale à la banqueroute et le diocèse à la rançon ;
- 18o Il a fait marcher de sa signature épiscopale au sujet de documents intéressant à un haut point le bien de la religion ;
- 19o Il a manqué de soumission au Saint-Siège, dans la personne de son Délégué ;
- 20o Il exerce une pression immorale et des mauvais traitements contre ses prêtres.

Nous, enfants dévoués de l'Eglise Catholique et fils très attachés de l'Illustre Evêque des Trois-Rivières, convaincus que nous avons à accomplir un

acte de justice autant que de piété et de dévouement filial, protestons de toutes nos forces et dans toute la sincérité de nos âmes contre les odieuses calomnies ci-dessus mentionnées, et audacieusement portées dans l'ombre contre notre Evêque bien-aimé jusqu'auprès du Saint-Siège :

Nous déclarons qu'en autant que nous pouvons le connaître, toutes ces accusations sont fausses, dénuées de tout fondement et injurieuses au suprême degré ;

Nous faisons connaître à Votre Excellence que nous sommes excessivement affligés de ce que cette odieuse trame ait été ourdie secrètement contre notre évêque, et nous n'hésitons pas à déclarer que c'est à cause de ses vertus et de ses éminents services rendus à l'Eglise que Mgr Laffèche reçoit ainsi l'honneur de la persécution ;

Nous demandons de plus, avec tout le respect dû à la Suprême Autorité que vous représentez dignement, que justice soit rendue à Mgr notre évêque, qu'il soit réhabilité auprès du Saint-Siège par les moyens que Votre Excellence jugera à propos d'employer et spécialement par le rejet de cette pièce calomniatrice du 6 Août 1881, et que son indigne détracteur, dénoncé comme il convient auprès de la Cour romaine, soit puni comme il le mérite ;

C'est pour la satisfaction de notre conscience, et pour l'acquit de notre devoir envers Celui, auquel nous avons solennellement promis obéissance et respect au jour de notre ordination, que nous faisons cette protestation et cette demande, les croyant justes, légitimes et propres à procurer la gloire de Dieu.

## II

De plus, Excellence, nous ne pouvons, dans une circonstance aussi douloureuse pour nous, nous borner à repousser énergiquement les odieuses calomnies inventées avec tant de perfidie contre notre très digne et très-vénéré Pasteur. Ce serait une trop faible satisfaction donnée à la vérité et à la justice, et une consolation bien insuffisante pour nos cœurs blessés. Nous voulons de plus, et nous en sentons l'impérieux besoin, redire devant l'Illustre Représentant du Père commun des Fidèles les éminentes vertus, les hauts enseignements, et les travaux vraiment apostoliques de Celui, dont la sage et paternelle direction nous conduit depuis bientôt dix-sept ans dans la voie du bien et du devoir. Nous voulons mettre sous les yeux de Votre Excellence, avec d'autres éloquentes témoignages, les vives protestations de reconnaissance, d'admiration et d'attachement, que nous avons, à plusieurs reprises déjà, déposées aux pieds de cet éminent Prélat, notre Père chéri autant que dévoué.

Au mois d'octobre 1879, à l'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur, le Clergé du diocèse, voulant reconnaître les éminents services de son Chef dis-

tingué, désireux d'apporter en même temps quelque adoucissement aux amertumes dont il savait son cœur affligé, résolut de lui offrir un cadeau destiné à perpétuer et les mérites hautement appréciés du Pasteur, et la gratitude, l'affection et la soumission des ouailles. L'offrande fut accompagnée de l'adresse suivante, dont nous aimons à redire aujourd'hui les paroles, comme nous en conservons avec fidélité les pensées et les sentiments.

MONSEIGNEUR,

Le désir d'offrir à Votre Grandeur un témoignage tangible de la vénération et de l'affection dont l'entoure le Clergé du diocèse des Trois-Rivières, vit depuis longtemps au cœur de tous vos humbles collaborateurs dans le champ de l'Église. Leurs vœux vous avaient désigné d'avance à la haute direction de leurs travaux, et ce sentiment d'attachement à Votre personne ne s'est pas affaibli, Monseigneur, surtout quand le Clergé d'un autre diocèse, le partageant avec nous, venait, dans un élan de reconnaissance, déposer entre vos mains infatigables, un témoignage précieux, le riche insigne qui redit si éloquentement ces services, qui l'ont provoqué d'une part, comme les nobles sentiments qui l'ont produit de l'autre.

Mais l'art qui rend sensible la pensée du cœur et l'incorpore à la matière, comme pour lui donner un corps et en présenter la forme aux yeux, a ses nécessités et ses exigences. Il peut être plus prompt, quand il se prête à façonner les métaux, à faire étinceler l'or sous le burin ; il procède plus lentement avec le pinceau et les couleurs. Il faut subir ses lenteurs, ou renoncer à son concours. Aujourd'hui cependant votre Clergé est heureux de pouvoir réaliser enfin les vœux qu'il a formés depuis longtemps. Cette toile qui s'est animée sous le pinceau, cette toile qui respire, vous redira, Monseigneur, elle redira à tous que votre image vénérée est gravée plus vive et plus parfaite encore dans les cœurs, que l'aurole dont l'illumine notre affectueuse vénération y est encore plus glorieuse.

Le Clergé connaît le dévouement qui a sauvé de la ruine l'institution même du diocèse, en rétablissant ses finances. Sous votre vigilante et paternelle administration, les œuvres qui ont été commencées par le digne fondateur du diocèse, ou qui existaient auparavant, ont prospéré, ont grandi ; et d'autres ont été entreprises, poursuivies et heureusement accomplies : témoins les progrès des deux gloires éducationnelles du diocèse, le magnifique Séminaire de Nicolet qui compte tant de succès, et celui des Trois-Rivières qui arrive à l'âge mûr, sans avoir connu, pour ainsi parler, les faiblesses de l'enfance ; témoins les vingt-sept à trente institutions qui fleurissent dans le diocèse, sous la direction des bons frères des écoles chrétiennes ou sous celle de nos dévouées religieuses, institutions dont le nombre a quadruplé, depuis votre accession au Siège épis-

copal des Trois-Rivières ; et les autres œuvres à l'honneur de l'Eglise et de la religion, qu'il est inutile d'énumérer ici, sont là aussi pour témoigner de l'ardeur, du zèle et du dévouement que Votre Grandeur a su déployer pour la défense des saines doctrines et pour l'accroissement et l'affermissement de la piété et de tout bien. Mais ce que l'on ne saurait oublier, Monseigneur, ce sont vos efforts pour dissiper les nuages dont on avait pu assombrir l'atmosphère, sur les bords du Tibre, au détriment de l'honneur et de la valeur du Clergé canadien. Croyez le Monseigneur, nous sommes tout particulièrement sensibles à ce bienfait ; le rétablissement de la justice trouve si naturellement le cœur d'accord.

Permettez, Monseigneur, que je prie Votre Grandeur d'agréer ce travail d'un artiste canadien, d'un enfant du diocèse ; c'est l'hommage spontané du Clergé diocésain. Croyez à son attachement, à sa vénération et à son dévouement à son Evêque.

Deux ans plus tard, à l'automne de 1881, la tempête devenait plus forte contre le vénérable Evêque des Trois-Rivières. Pour l'acquies de sa conscience et dans le but de promouvoir d'une manière efficace les vrais intérêts de la religion dans notre pays, il crut devoir s'imposer pour la quatrième fois les fatigues du voyage à la Ville Eternelle. Les ennemis du bien, qui redoutent toujours la lumière, furent irrités en voyant un si grand zèle pour la défense des bons principes, et une fidélité si constante à recourir au Chef Suprême de la catholicité dans les difficultés que comportent les combats de la vertu et de la vérité. Ils firent entendre contre lui des remarques offensantes et indignes. Alors, à notre grande joie et à notre complète satisfaction, l'Administrateur de ce diocèse, le très-vénéré Chs. Olivier Caron, V. G. éleva la voix pour protester contre ces injures d'une presse mal disposée, et pour redire une fois de plus les hautes vertus, la science et le dévouement à l'Eglise du très-digne Evêque des Trois-Rivières. Nous ne manquerons pas de répéter ici quelques-unes de ces paroles, qui sont, du reste, à peu près le contenu de l'adresse que nous avons nous-mêmes envoyée à Rome dans la même occasion. " Vous n'ignorez pas, disait M. le Vicaire Général, de quels sentiments est animée Sa Grandeur. Son humilité, son désintéressement parfait, sa charité apostolique, sa soumission à l'Eglise, son attachement aux doctrines romaines et ses vertus diverses, ont toujours brillé parmi nous, comme dans ses missions lointaines, d'un vif éclat et doivent faire comprendre à tous que notre digne Evêque n'a entrepris le voyage à la Ville Eternelle que pour la plus grande gloire de Dieu. C'est précisément son attachement aux saines doctrines, dans ce siècle pervers, qui lui a mérité, à plusieurs reprises, l'honneur de la persécution dans le camp des adversaires des droits de l'Eglise.

Or, il est évident que ses enseignements, ses vertus, ses travaux et ses

souffrances pour l'honneur de la religion et le salut des âmes, qui en ont fait un des prélats les plus distingués du Canada, ne peuvent lui être imputés à disgrâce au Siège de la catholicité.....

Vous le connaissez comme nous, chers frères, et vous savez qu'il a été au milieu de nous tous un modèle de vertu par sa conduite, selon cette parole de l'Apôtre : *facti forma gregis ex animo*.

Dans son enseignement il n'a été que l'écho fidèle de la doctrine de l'Illustre Pie IX et de son auguste successeur Léon XIII, glorieusement régnant.

Dans ses luttes pour la défense des droits de l'Eglise, qui sont de plus en plus menacés et attaqués pour la ruine de notre cher pays, nous pouvons tous lui rendre le témoignage éclatant qu'il n'a fait que se conformer aux lois générales de l'Eglise, et que réclamer pour le bénéfice de la religion, ce que nous ont légué nos aïeux et ce que la loi, la constitution et les traités nous garantissent de la manière la plus authentique.

Nous pouvons le proclamer hautement, si notre digne Evêque a des adversaires aujourd'hui, comme en ont eu tant de saints Evêques d'autrefois et en particulier St-Thomas de Cantorbéry, c'est uniquement pour avoir défendu ce que nous avons tous de plus cher, la religion et la patrie. Les événements futurs le feront encore mieux comprendre. Le seul tort que nous lui connaissons, c'est son extrême mansuétude à l'égard de ses détracteurs, dont les coups ont fait moins de mal à sa personne qu'à l'Eglise. "

Au mois d'octobre de cette année, lorsque tout joyeux nous avons vu reparaitre au milieu de nous Celui qui, malgré son âge avancé, ses infirmités et la faiblesse de sa santé, venait de se dévouer avec le plus grand courage pour le bien de son diocèse, nous nous sommes empressés de lui redire notre attachement, notre dévouement profond et notre vive gratitude. Nous l'avons fait dans les termes suivants :

A SA GRANDEUR, MGR LS. F. LAFLÈCHE,

*Evêque des Trois-Rivières.*

MONSEIGNEUR,

Le Clergé du diocèse des Trois-Rivières est infiniment heureux de saluer le retour de Votre Grandeur au milieu de ses ouailles, et il fait monter vers le ciel ses plus vives actions de grâces pour célébrer ce jour, qui est un jour de bénédiction et de joie. Oui, que Dieu soit mille fois béni de vous avoir ramené comme par la main et de vous avoir conservé la santé d'une manière si admirable, pour l'avantage de vos chers diocésains. Le pasteur a donc été rendu à son troupeau ! les enfants ont retrouvé leur père ; aussi l'allégresse est-elle grande

et universelle. Elle est d'autant plus grande, Monseigneur, que votre départ précipité du mois de Mai dernier nous avait affectés plus péniblement. Dans un état de santé des plus précaires, à l'âge avancé où vous êtes parvenu, quand vous étiez à peine remis des fatigues d'un long et pénible voyage, vous exposer de nouveau aux fureurs de cet Océan qui vous avait été si contraire ! Quitter votre pays, et aller vivre pour un temps indéfini, sous un ciel étranger, et lointain ! Tout cela, dans les circonstances où vous vous trouviez nous paraissait au-dessus des forces ordinaires de la nature. Quel immortel amour vous portez à votre diocèse, Monseigneur ; et comment votre clergé ne vous aimerait-il pas à son tour ? Puisque votre cœur s'est senti assez de générosité pour entreprendre un pareil voyage, nous vous bénissons, Monseigneur ; et, sans vouloir rien préjuger, nous reconnaissons que vous avez été inspiré d'une sagesse supérieure, en l'entreprenant. Ce voyage était extrêmement pénible mais nous croyons comprendre qu'il était nécessaire, et nous voyons de nos yeux les immenses avantages qui en résultent déjà.

Depuis longtemps l'épreuve vous a poursuivi d'une manière implacable, Monseigneur ; nous en avons gémi avec vous ; mais nous aimons à nous rappeler que l'empreinte austère qu'elle a laissée sur votre front, est le sceau des prédestinés.

Nos vœux et nos prières n'ont cessé de vous accompagner dans vos courses lointaines ; et nos populations qui vous ont toujours été si sympathiques et si dévouées, se sont portées à la prière avec ardeur, pour demander le succès de vos généreux efforts, et, selon vos désirs bien des fois exprimés, pour arriver à procurer la plus grande gloire de Dieu.

Monseigneur, nous nous plaisons à vous considérer comme le second fondateur de votre diocèse, et nous espérons que l'histoire vous confirmera ce titre que nous nous plaisons à répéter aujourd'hui. Vous l'avez sauvé d'une ruine complète en effet, en rétablissant d'une manière si merveilleuse, ses finances délabrées et compromises. Dans cette première œuvre de votre administration, les efforts surhumains que vous avez faits, le dévouement que vous avez prodigué, les sacrifices pénibles et incessants que vous vous êtes imposés, quel est donc le cœur de prêtre qui pourrait les méconnaître ou les oublier !

Et maintenant que vous avez réussi par votre sagesse à mettre ce diocèse tant aimé sur un pied digne d'envie, nous l'espérons avec l'aide de la Divine Providence, vous en serez une seconde fois le Sauveur en conservant son intégrité.

Nous profitons de la présente occasion, Monseigneur, pour affirmer de nouveau, et d'une manière solennelle, ce que nos lettres du printemps dernier ont déclaré à Votre Grandeur, de la manière la plus touchante : Nous sommes à vous ; vos vœux sont nos vœux, vos intérêts sont nos intérêts.

Nous ajoutons que nous aimons à saluer dans Votre Personne l'interprète fidèle, et le plus intrépide défenseur des doctrines de Pie IX et de Léon XIII. Nous ne demandons qu'à suivre la direction sage et éclairée que vous avez donnée jusqu'ici. Vous êtes le général, vous pouvez être sûr du dévouement de vos soldats.

Avec tout le respect possible pour le jugement qui sera porté, et sans vouloir aucunement le prévenir, nous reposant, comme vous le faites vous-même, avec une confiance sans bornes, sur la science et l'intégrité de l'homme éminent qui représente ici le père commun de nos âmes, nous espérons qu'une ère de paix et de bonheur va s'ouvrir pour notre diocèse et le pays tout entier.

Si par Votre administration sage, vous avez pu doubler le nombre des communautés religieuses, si vos deux Séminaires sont arrivés à ce point de prospérité que tout le monde admire, nous savons que votre vieillesse ne veut pas rester inactive, et que vous trouverez l'énergie nécessaire pour fonder d'autres œuvres non moins utiles à la religion et à la patrie.

Il semble donc que les bénédictions de votre fidèle Clergé ne peuvent être qu'un faible écho du concert de louanges, qui s'élèvera en votre honneur dans la lointaine postérité.

Tels sont, Excellence, les sentiments de sincère affection, de dévouement inaltérable et de vive reconnaissance, qu'à trois reprises déjà, suivant les circonstances, nous avons solennellement exprimés à Sa Grandeur Mgr notre Evêque. Nous sommes heureux de réitérer l'expression de ces sentiments dans la circonstance présente, et nous nous faisons une joie de la déposer humblement aux pieds de Votre Excellence.

Et pour qu'on ne nous accuse pas d'écouter ici la voix de nos cœurs plutôt que la stricte vérité, nous voulons joindre à nos paroles quelques témoignages, choisis entre beaucoup d'autres, dont Votre Excellence se plaira certainement à reconnaître la haute valeur.

Mgr Taché, archevêque de St Boniface, écrivait, à la date du 19 Avril dernier, à l'Archevêque et aux Evêques de la province :

“ Mgr Lafèche a été douze ans dans nos missions. Oh ! Mes seigneurs j'ai vécu et souffert avec lui. Ensemble, nous avons surmonté des difficultés, enduré des souffrances et des privations plus qu'ordinaires, dont l'étendue vous est inconnue. Mgr Lafèche a été mon Mentor, et plutôt à Dieu que je l'eusse toujours pris pour mon modèle, dans la carrière de missionnaire que je parcourais depuis si longtemps. Pendant deux ans, j'ai pansé de mes mains les plaies que la privation, le travail et la souffrance avaient infligées à ses membres trop faibles pour le genre de vie que son grand cœur lui faisait embrasser, avec tant de générosité et d'ardeur. ”

Le 13 juillet 1876, cinq évêques de la province ecclésiastique de Québec, déléguant Mgr Laflèche à Rome pour le règlement de certaines difficultés très graves, adressaient une Supplique au St Père, dans laquelle ils s'exprimaient comme suit :

..... " Tout ce que les soussignés attendent aujourd'hui de Votre Sainteté, c'est que Vous daignerez recevoir avec votre bonté paternelle Monseigneur Laflèche, évêque des Trois-Rivières, qui veut bien consentir à faire le voyage de la Ville Sainte, pour Lui donner toutes les explications qui Lui sont nécessaires pour qu'Elle puisse leur rendre la justice qu'ils croient mériter du Saint-Siège, qu'ils vénèrent et honorent d'un culte vraiment filial.

Ils croient devoir déclarer en même temps qu'ils reposent toute confiance dans la prudence, l'impartialité et les intentions droites de ce digne Evêque. Ils supplient en même temps Votre Sainteté de vouloir bien croire qu'il est autorisé par eux à Lui exprimer leurs vrais sentiments sur les questions qu'il est chargé d'exposer au Saint Siège pour le plus grand bien des Eglises confiées à leurs soins. " .....

(Signé)

† IONACE, év. de Montréal

† EDOUARD CHS, év. de Gratianapolis

† ANTOINE, év. de Sherbrooke

† JEAN THOMAS, év. d'Ottawa

† LOUIS ZÉPHIRIN, év. de St Hyacinthe

Le 28 Septembre de la même année, Sa Sainteté, Pie IX, de sainte mémoire, daignait accorder à l'Evêque des Trois-Rivières le Bref élogieux que voici :

A Notre Vénérable Frère

LOUIS, Evêque des Trois-Rivières.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique. Ce que vous avez attesté par écrit et de vive voix, en votre propre nom et en celui des autres Prélats Canadiens, de votre commune soumission et affection envers ce Siège Apostolique, Nous a été très-agréable, Vénérable Frère, surtout en ces temps où l'accord et l'union des esprits et des cœurs est si nécessaire pour arrêter le torrent des maux qui nous envahissent et pour en détourner de plus grands encore. Nous nous sommes principalement réjoui du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Eglise, dont on a coutume de pervertir

très subtilement la notion pour tromper les Fidèles; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du *libéralisme* dit *catholique* d'autant plus dangereuses que, par une apparence extérieure de piété, elles trompent beaucoup d'hommes honnêtes, et que, les portant à s'éloigner de la saine doctrine, nommément dans les questions qui, à première vue, semblent concerner plutôt le pouvoir civil que l'ecclésiastique, elles affaiblissent la foi, rompent l'unité, divisent les forces catholiques, et fournissent une aide très efficace aux ennemis de l'Eglise, qui enseignent les mêmes erreurs, quoique avec plus de développements et d'impudence, et amènent insensiblement les esprits à partager leurs desseins pervers. Nous vous félicitons donc, et Nous souhaitons que vous travailliez toujours à dévoiler leurs pièges et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement et avec une concorde qui monte à tous votre charité mutuelle, et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose. Or, ceci arrivera de soi-même, si vous vous appliquez à nourrir soigneusement en vous ce dévouement à cette Chaire de Pierre, maîtresse de la vérité, que vous professez en termes si forts et si affectueux. Nous vous le souhaitons à tous, en même temps que, comme augure des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, à vous, Vénérable Frère, et à chacun des Evêques Canadiens, ainsi qu'à leurs diocèses.

Donné à St Pierre de Rome, le 28 Septembre 1876, de notre Pontificat, la trente unième année.

PIE IX, PAPE

Il semble qu'après des témoignages aussi éloquents et aussi autorisés, nous ne devons plus rien ajouter. Cependant, que Votre Excellence veuille bien nous permettre de donner encore une plus complète satisfaction à nos cœurs, en même temps qu'à la justice, en montrant le côté dominant de la vie et surtout de la carrière épiscopale de notre Evêque vénéré. Dans son mandement pour la prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières, Mgr Lafèche écrivait :

".....N. T. C. F. demandons à ce Dieu Tout-puissant qu'il nous accorde la grâce de nous attacher toujours de plus en plus à la foi de Pierre, à ce roc inébranlable sur lequel il a bâti son Eglise, contre laquelle toutes les tempêtes soulevées par l'esprit du mal viendront laisser leur fureur impuissante, assurés que Nous sommes que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre cette Eglise dont Pierre est toujours le fondement et le Pasteur Suprême jusqu'à la fin des temps dans la personne de ses successeurs ".....

Cet entier dévouement au Saint-Siège, cet inébranlable attachement au roc de Pierre, et une constante fidélité à proclamer les enseignements venus de

Rome: voilà quel est et quel a été le caractère dominant de la vie et de la carrière épiscopale de Mgr notre Evêque. "Tous les catholiques sans exception, disait-il dans son mandement à l'occasion du Concile du Vatican, sont tenus de rejeter toutes les doctrines et les opinions censurées, blâmées et condamnées par le St Siège, soit dans le Syllabus, soit dans les lettres encycliques ou autres documents émanés de cette autorité suprême."

Et avec quels accents enflammés il saluait, dans son mandement du 4 mars 1878, l'avènement au Suprême Pontificat de Sa Sainteté, le Pape Léon XIII, glorieusement régnant :

".....O Père Vénéral, s'écrie-t il, Pontife Saint, Docteur Infaillible, Nous Vous saluons avec bonheur! Prostré à vos pieds, nous vous demandons cette bénédiction qui éclaire les esprits et réchauffe les cœurs. Nous reconnaissons en votre Personne Sacrée le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, le successeur légitime de St-Pierre, le Pasteur Suprême de tout le troupeau, chargé de conduire et de nourrir les agneaux et les brebis, les Fidèles et les Pasteurs dans les pâturages salutaires de la *Vérité* et de la *Justice*. Parlez, ô Père de nos âmes, proclamez la vérité, dissipez les erreurs qui alligent le monde, et toujours avec la grâce de Dieu, vous trouverez en nous des enfants dévoués, respectueux, soumis, acceptant vos enseignements et vos ordres comme ceux de Dieu même dont vous êtes le Représentant et l'Interprète infallible".....

Ce que Mgr Lafèche a enseigné à son clergé et à ses diocésains par ses écrits et par ses éloquents prédications, il l'a le premier mis en pratique, et s'est toujours montré d'un zèle et d'un dévouement inaltérables à tout ce qui se rattachait à la cause sacrée du St-Siège.

En 1868, il a été avec l'Illustre Archevêque de Martianapolis, alors évêque de Montréal, l'un des plus ardens promoteurs et des plus fidèles appuis de ce mouvement des zouaves, qui a traduit si éloquemment les sentiments religieux du Canada, et qui a étonné le monde entier. Sur les 232 zouaves envoyés alors de toutes les parties du pays, pour soutenir l'honneur et les droits du Saint-Siège, près de 40 étaient du diocèse des Trois-Rivières, et plus de \$3,000 (15,000 frs.) ont été fournis par le diocèse à cette fin.

L'œuvre du Denier de St Pierre a toujours reçu également un grand encouragement parmi nous. \$10,000 environ (50,000 frs.) ont été jusqu'à ce jour, versées par le diocèse pour ce te œuvre. Ces chiffres, ont leur éloquence.

Outre les nombreuses et très-utiles institutions, dont il a été le fondateur ou le soutien, outre une foule d'œuvres de bienfaisance et de charité, à l'aide desquelles il répand partout dans son diocèse et ailleurs les immenses bienfaits de la vie chrétienne, Mgr Lafèche laissera à la postérité des écrits, qui perpétueront son nom et qui contribueront largement, comme ils l'ont déjà fait, à la gloire de Dieu et de l'Eglise et au bien de la société. Ses "Quelques considérations sur

les rapports de la Société Civile avec la religion et la patrie," qu'il a publiées quand il n'était encore que Vicaire-Général, et qui ont été si hautement appréciées par le public, ont reçu du premier Evêque des Trois-Rivières, feu Mgr Thomas Cooke, une approbation trop élogieuse pour que nous ayons à y ajouter le moindre commentaire " Nous nous empressons, disait ce Vénéral Prélat, de recommander à nos Diocésains la lecture du présent recueil, écrit par l'Abbé L. Laflèche, l'un de Nos Vicaires-Généraux. Les idées fausses, les faux principes, les erreurs en tout genre qui inondent le monde rendent précieux tout ce qui peut contribuer à dissiper les nuages et à répandre la lumière."

Son remarquable travail sur l' "*Influence spirituelle indue*," publié ces dernières années, pour combattre les prétentions des libéraux, qui foulaient aux pieds les lois de l'Eglise sur les Immunités ecclésiastiques, lui a valu des éloges mérités de la part de beaucoup de personnes distinguées, et spécialement de ses vénérables collègues dans l'Episcopat. Voici quelques-unes de ces appréciations :

*Mgr Moreau, évêque de St. Hyacinthe*

*A Mgr L. F. Laflèche,*

*évêque des Trois-Rivières.*

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu hier la lettre de Votre Grandeur du 21 courant, et la brochure dont elle a bien voulu l'accompagner. Merci à Votre Grandeur de cette bienveillante attention.

.....Que le ciel vous récompense au centuple, vénéré Seigneur, de votre zèle si édifiant pour vos co-provinciaux et pour tous les fidèles du Canada, à revendiquer avec une telle fermeté et sûreté de principes, les droits sacrés, inaliénables de l'Eglise et les saintes immunités de ses ministres.....

*Mgr Antoine Racine évêque de Sherbrooke.*

*A Mgr L. F. Laflèche,*

*Evêque des Trois-Rivières.*

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu un exemplaire de la brochure intitulée: "L'influence indue (spirituelle) devant la liberté religieuse et civile;" je vous prie d'agréer mes remerciements et mes félicitations

Vous avez magistralement démasqué les artifices au moyen desquels plusieurs catholiques, sous le prétexte séduisant de mieux servir l'Eglise, sont entraînés hors de la voie de la vérité catholique. Vous leur avez démontré, dans des articles pleins de vigueur, qu'il faut remonter jusqu'à la source de la vérité, et qu'il faut chercher la vérité là seulement où elle peut se trouver, c'est-à-dire dans l'enseignement de l'Eglise.....

*Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi*

*A Sa Grandeur Mgr Laffèche,  
Evêque des Trois-Rivières.*

MONSEIGNEUR,

Veillez agréer mes sincères remerciements pour l'envoi de la brochure "L'influence indue." et de la lettre qui l'accompagne.

J'ai lu avec le plus vif intérêt les belles pages de cette brochure, et je félicite bien cordialement celui qui les a écrites. Elles porteront, j'en ai l'espoir, les heureux fruits que vous en attendez .....

Enfin, pour résumer en quelques mots ce témoignage concienieux et strictement véridique que nous nous faisons un devoir, dans la circonstance présente, de rendre à notre évêque bien-aimé, nous dirons qu'il a mis au service de la vérité et du bien, et tout spécialement au service du Saint Siège, une intelligence supérieure, un cœur d'apôtre, une parole dont l'éloquence l'a placé au rang des premiers orateurs de notre pays, et une plume facile, qui fait jaillir avec éclat la lumière de la vérité.

A la force du talent, il a joint la puissance de la vertu. Nous avons toujours admiré son humilité profonde, son désintéressement, son esprit de justice et d'impartialité, son abnégation vraiment apostolique. Plus que tout autre, nous avons éprouvé la bonté de son cœur, sa charité et sa bienveillance. Aussi, les rapports qui existent entre le clergé et l'Evêque du diocèse des Trois-Rivières, sont-ils des plus faciles et des plus affectueux; on sent qu'il y a d'un côté toute la bonté et toute l'affection du père, de l'autre, toute la confiance et tout l'attachement des enfants. *Serviter et fortiter*; voilà la règle, à laquelle il s'est toujours conformé dans la gouverne de son diocèse.

Oh! fasse le Ciel que les années de la vieillesse de notre très-digne Evêque s'écoulent lentement, afin que nous puissions jouir longtemps encore des avantages de sa paternelle direction, de son administration sage, éclairée et fructueuse, et de son zèle inaltérable pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Tels sont, Excellence, les sentiments de haute estime, de vénération profonde et d'attachement sincère pour notre Pasteur dévoué, dont nous vous

priions d'agr  er aujourd'hui l'humble expression ; et c'est une grande consolation pour nous de penser qu'en nous adressant ainsi au Repr  sentant du St-Si  ge, nous sommes s  rs de trouver dans sa personne v  n  r  e un   cho fid  le, qui redise nos v  ux et nos sentiments jusqu'aux pieds du Chef m  me de la Catholicit  .

Votre Excellence nous reprocherait sans doute de ne pas saisir la premi  re occasion, o   nous avons l'honneur de nous entretenir avec Elle, pour lui exprimer notre sentiment sur la question de la division du dioc  se, qu'Elle est appel  e    r  gler, et qui est une question vitale pour nous. Nous nous bornerons    lui dire, cependant, que notre mani  re de voir sur ce projet de division a   t   fid  lement exprim  e dans nos lettres    ce sujet, adress  es    notre   v  que au mois d'Avril dernier, et nous demandons que ces lettres soient, dans l'occasion favorable, communiqu  es    Votre Excellence.

En foi desquels t  moignages, protestations et pri  res, nous avons sign   les pr  sentes.

- C. O. Caron, V. G., Chapelain des Ursulines, Trois-Rivi  res.
  - L. S. Rheault, Cur   et Procureur, Trois-Rivi  res.
  - J. A. Legris, Desservant de l'  glise de l'Im. Conception T.-R.
  - F. X. Cloutier, Chancelier, Ev  ch  
  - 5 F. B  land, Vice-chancelier, Ev  ch  .
  - D. Houde, Vicair, Trois-Rivi  res.
  - J. B. Parent, Vicair, Trois-Rivi  res
  - L. Richard Sup  rieur, S  minaire.
  - J. B. Comeau, Directeur du Petit S  minaire, Assesseur de l'Officialit  .
  - 10 H. Baril, Directeur du Grand S  minaire, Promoteur de l'Officialit  .
  - N. Caron, Professeur, S  minaire.
  - H. Chapdelaine, Professeur, S  minaire.
  - R. Caisse, Pr  fet des Etudes, S  minaire.
  - J. T. Laf  che, Professeur, S  minaire.
  - 15 Alf. Lebrun, Professeur, S  minaire.
  - J. Richard, Professeur, S  minaire.
  - E. Mayrand, Assistant-Procureur, S  minaire.
  - J. L. Tourigny, Professeur, S  minaire.
  - J. A. Biron, Professeur, S  minaire
- COTE DU NORD.
- 20 L. Ed. Bois, Cur  , Maskinong  .

- F. X. Dussault, Vicaire, Maskinongé.  
J. Boucher, Curé, Louiseville.  
J. Ed. Laffèche, Vicaire, Louiseville.  
L. Aubry, Curé, Archiprêtre, St Léon.  
25 J. N. Tessier, Vicaire Desservant, St Léon.  
P. Cloutier, Vicaire, Yamachiche.  
Ed. Béliveau, Curé, Ste Ursule.  
C. O. Gingras, Curé, St Didace.  
A O. Savoie, Curé, St Alexis.  
30 F. Verville, Curé, St Elie.  
C. A. Barolet, Curé, St Paulin.  
Th. Martel, Curé, St Barnabé.  
J. D. S. de Carufel, Curé, St Etienne.  
C. Bellemare, Curé, St Boniface Shawinigan.  
35 H. Trahan, Curé, St Sévère.  
J. B. Chrétien, Curé, Ste Flore.  
L. E. Duguay, Vicaire Desservant, Cap de la Madeleine.  
M. D. Marcoux, Curé, Archiprêtre, Champlain.  
A. Blondin, Vicaire, Champlain.  
40 A. Mayrand, Ancien Curé, Ste Ursule.  
J. H. Thibodeau, Curé, Batiscan.  
W. F. Fréchette, Ancien Curé, Batiscan.  
Th. S. de Carufel, Curé, Ste Anne de la Pérade.  
P. Proulx, Vicaire, " " " " "  
45 O. Carufel, Prêtre Auxiliaire " " " "  
Is. Guillemette, Curé, St Stanislas.  
F. X. Lizé, Vicaire, St Stanislas.  
Ed. Tessier, Vicaire, St Stanislas.  
D. Fortin, Curé, St Prosper.  
50 A. Beauchesne, Curé, St Luc.  
P. H. Marchand, Curé, St Narcisse.  
J. O. Prince, Curé, Conseiller Diocésain, Assesseur de l'Officialité, St Maurice.  
J. B. Leclair, Vicaire, St Maurice.

- L. E. A. Dupuis, Curé, Mont-Carmel.  
55 F. Beaudet, Vicairc, Mont-Carmel.  
M. Proulx, Curé, St Tite.  
J. B. Grenier, Curé, Ste Thècle.  
J. F. X. Désaulniers, Curé, La Pointe-du-Lac.  
R. A. Noisoux, Curé, Archiprêtre, Ste Geneviève de Batiscan.  
60 C. Désaulniers, Invalide, Yamachiche.

COTE DU SUD.

- L. H. Dostie, Curé, Gentilly.  
P. Bourassa, Vicairc, Gentilly.  
E. Grenier, Curé, Bécancourt.  
L. S. Malo, Ancien Curé, Bécancourt.  
65 M. V. S. de Carrfel, Curé, Ste Angèle.  
U. Tessier, Curé, Ste Sophie de Lévrard.  
N. O. Larue, Curé, Ste Gertrude.  
J. E. Panneton, Curé, St Grégoire.  
J. N. C. Lafond, Vicairc, St Grégoire.  
70 Th. Joyal, Vicairc, Nicolet.  
T. Gouin, Curé, Baie du Febvre.  
O. J. Hamel, Vicairc, Baie du Febvre.  
L. Trahan, Curé, St Thomas de Pierreville.  
A. B. Prince, Vicairc, St Thomas de Pierreville.  
75 A. P. Roberge, Curé, St Michel d'Yamaska.  
J. N. Duguay, Curé, St Célestin.  
Chs. Malhiot, Vicairc, St Célestin.  
P. A. Bellemare, Curé, Ste Monique.  
Ph. Hébert, Vicairc, Ste Monique.  
80 N. E. Ricard, Curé, St Zéphirin.  
A. Smith, Curé, Ste Brigitte.  
P. A. Lebrun, Curé, St Pie de Guire.  
H. A. B. Lassiseraye, Curé, St Frs. du Lac.  
J. A. Moreau, Curé, St David.  
85 A. Desaulniers, Curé, St Bonaventure.

- L. E. Dauth, Curé, St Guillaume.  
J. Forcier, Curé, St Eugène.  
M. Marchand, Curé, Drummondville.  
Ths Quinn, Curé, Kingsey
- 90 A. Paquin, Curé, St Jean de Wickham.  
F. Connolly, Curé, St Fulgence de Durham.  
H. Alexandre, Curé, St Pierre de Durham.  
Jos. Désautniers, Vicaire, St Pierre de Durham.  
L. Pothier, Curé, Archiprêtre, Warwick.
- 95 G. E. Carou, Vicaire, Warwick.  
J. N. Héroux, Curé, St Christophe.  
P. J. O. Milot, Chapelain des Frères du Sacré-Cœur, St Christophe.  
L. A. Buisson, Curé, St Norbert d'Arthabaska.  
J. E. Bellemare, Curé, Ste Hélène de Chester.
- 100 J. B. H. Bellemare, Curé, St Rémi.  
B. C. Bochet, Curé, St Patrice de Tingwick.  
J. D. Comeau, Desservant, St Paul de Chester.  
J. A. Longval, Vicaire, St Paul de Chester.  
C. F. Baillargeon, Curé, St Eusèbe de Stanfold.
- 105 Ed. Laffèche, Curé, Ste Victoire d'Arthabaska.  
Ths Boucher, Curé, St Albert  
Ed. Brunel, Curé, St Valère.  
P. G. Brunel, Curé, St Louis de Blandford.  
Th. Lemire, Curé, Ste Eulalie.
- 110 H. C. Julien, Curé, St Léonard.
- 111 F. X. Lessard, Curé, St Wenceslas.

Nous, soussigné, Vicaire Général du Diocèse des Trois-Rivières, certifions par les présentes que le document ci-dessus est une copie fidèle et véridique de la " *Protestation du clergé* " dont nous sommes actuellement le dépositaire ; et nous certifions de plus que les signatures au bas de la dite " *Protestation* " sont les signatures originales des personnes y mentionnées, à l'exception de celle de M. l'abbé N. E. Ricard, curé de St Zéphirin, laquelle a été autorisée par lettres à cet effet.

REMARQUE IMPORTANTE.

Le Clergé Séculier du Diocèse des Trois-Rivières se compose actuellement de 143 Prêtres, dont 111 ont signé la Protestation ci-dessus.

Les 32 Prêtres, dont les noms ne figurent pas parmi les signataires, peuvent être classés comme suit :

1o 2 Prêtres en pays étrangers, et 1 Invalide au pays, qui n'ont pu apposer leurs signatures, n'ayant pas reçu la Protestation.

2o 11 Prêtres du Séminaire de Nicolet.

3o 4 Invalides, 4 Curés et 5 Vicaires, qui n'ont pas répondu.

4o 4 autres Curés et 1 Vicaire, qui ont refusé par lettres leurs signatures.

le.  
u.  
p.  
u.

